

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation
		<input type="checkbox"/>	MCeX

CIRCULAIRE
Le 25 juillet 2008

RAJUSTEMENT DE CONTRAT

iShares CDN S&P/TSX Capped Materials Index Fund (XMA) - Fractionnement d'unités

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que le 16 juillet 2008, Barclays Global Investors Canada Limited (Barclays Canada) a annoncé un fractionnement d'unités iShares CDN S&P/TSX Capped Materials Index Fund (XMA) sur une base de deux pour une. Les détenteurs d'unités du fonds XMA inscrits aux registres le 8 août 2008, participeront automatiquement au fractionnement d'unités. Les unités du fonds XMA commenceront à se négocier sur la Bourse de Toronto à un prix ajusté en fonction du fractionnement à compter du 6 août 2008. Les fractionnements seront effectifs le 8 août 2008 et les unités supplémentaires seront distribuées aux comptes des détenteurs après cette date.

Fractionnement d'unités – détails du rajustement:

- **DATE EX-DISTRIBUTION :** **6 août 2008**
- **DATE D'ENREGISTREMENT :** **8 août 2008**

CDCC - détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des Règles de CDCC, toutes les options sur le fonds XMA présentées ci-dessus seront rajustées comme suit:

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **6 août 2008**
- **SYMBOLES DES OPTIONS :** **XMA deviendra XAM/XMA**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Double**

Circulaire no : 120-08

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 unités de XMA
- **PRIX DE LEVÉE :** Un rajustement sera effectué pour toutes les séries existantes.
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** À compter du 6 août 2008, les limites de position et de levée resteront inchangées à 13 500 contrats
- **CUSIP :** 46578V106

La CDCC n'effectuera aucun rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

La Bourse - détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour ces classes d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le fractionnement d'actions et devront donc **être saisis à nouveau** par les participants agréés dans le Système Automatisé de Montréal (SAM).

À l'ouverture des marchés, le mercredi 6 août 2008, la Bourse rajustera les prix de levée pour les séries XMA comme suit:

iShares CDN S&P/TSX Capped Materials Index Fund				
Symbole	Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée	Code des prix de levée	Symbole ajusté
XMA	32,00 \$	16,00 \$	M	XAM
XMA	33,00 \$	16,50 \$	A	XAM
XMA	34,00 \$	17,00 \$	O	XAM
XMA	35,00 \$	17,50 \$	W	XAM
XMA	36,00 \$	18,00 \$	Q	XAM
XMA	37,00 \$	18,50 \$	X	XAM
XMA	38,00 \$	19,00 \$	S	XAM
XMA	39,00 \$	19,50 \$	Y	XAM
XMA	40,00 \$	20,00 \$	D	XAM
XMA	41,00 \$	20,50 \$	Z	XAM
XMA	42,00 \$	21,00 \$	L	XAM
XMA	43,00 \$	21,50 \$	U	XAM
XMA	44,00 \$	22,00 \$	Z	XMA
XMA	45,00 \$	22,50 \$	F	XMA
XMA	46,00 \$	23,00 \$	B	XMA
XMA	47,00 \$	23,50 \$	T	XMA
XMA	48,00 \$	24,00 \$	V	XMA
XMA	49,00 \$	24,50 \$	X	XMA

Les prix de levée peuvent varier selon les prix de fermeture de l'intérêt sous-jacent le mardi 5 août 2008.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, Maintenance des systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526. Les membres compensateurs de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Caroline Bilodeau
Conseillère juridique